

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 23 septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2019
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOUILLLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 25/09/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte (Pouvoir à Mme PERRIER Sylvie), Mme MAURIN Marie-Hélène (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), Mme PELMOINE Agnès (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT François (Pouvoir à M. NOUHAUD Jean-Louis).

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

8. MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE PIERRE-BUFFIERE

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) envisage une réforme de la carte d'implantation des agents de la DGFIP sur les territoires ruraux qui serait mise en œuvre entre 2020 et 2024.

Officiellement, la DGFIP annonce une augmentation de la présence fiscale sur les territoires ruraux passant de 15 sites à 21 sites sur la Haute-Vienne.

Concrètement, pour le territoire, cela impliquerait la fermeture de la trésorerie de Pierre-Bufferière et la création de deux points de contacts, un à Pierre-Bufferière et un à Saint Germain Les Belles. Ces points de contacts seraient en réalité des permanences qui pourraient être organisées au sein de MSAP (Maison de Service Au Public) ou dans d'autres lieux (mairie...).

La DGFIP annonce que cette nouvelle organisation sera mise en place de manière souple et en concertation avec les élus locaux des territoires.

Les collectivités locales, comme les citoyens qui résident sur ces territoires, attendent de la proximité et de l'efficacité du service public de la DGFIP.

A titre informatif, une réorganisation avait déjà été effectuée en 2006 avec la fermeture de la trésorerie de Saint Germain Les Belles.

Sur le territoire de la communauté de communes Briance Sud Haute Vienne, la trésorerie de Pierre-Bufferière assure une mission de service public de qualité aussi bien pour les citoyens que pour les collectivités locales.

Le processus de démantèlement des services de la DGFIP et en particulier le démantèlement de la trésorerie de Pierre-Bufferière doit par conséquent être arrêté afin que l'ensemble des activités actuellement assurées soient garanties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de soutenir la motion contre la fermeture de la trésorerie de Pierre-Bufferière.

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD

